



LE CENTRE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE

Le Centre de santé est en premier lieu destiné aux étudiants, nombreux à exprimer leur difficulté à se soigner, notamment pour des raisons de budget.

Ce centre permet de bénéficier de consultations médicales et de soins en médecine générale, avec délivrance d'ordonnance dans le cadre de la prescription d'un traitement adapté.

Le tiers payant est pratiqué et les étudiants n'ont à régler que la part complémentaire de mutuelle non prise en charge par la CPAM, soit 7,50 euros pour une consultation sur présentation de la carte vitale ou de son attestation.

Les étudiants peuvent déclarer un des médecins du Centre de santé comme référent dans leur parcours de soin. Les consultations se font sur rendez-vous les mardi et jeudi matin, avec une prise de rendez-vous en ligne sur l'application doctolib.

Un centre de prévention

- » Consultations spécialisées comme la vaccination, l'évaluation des troubles psychologiques et si besoin, un soutien par des psychologues.
- » Accueil des étudiants en situation de handicap un aménagement de leurs études.
- » Consultations d'aide au sevrage tabagique, actions de promotion de la santé, participation à des études épidémiologiques comme l'étude I-Share www.i-share.fr.

» Repérage des situations ou des conduites à risque ainsi que les pathologies qui en découlent afin d'assurer au mieux la prise en charge thérapeutique.

Des soins spécialisés

A long terme, le centre de santé devrait proposer des consultations spécialisées de gynécologie médicale et contraception, de pneumologie, de médecine du sport, de dermatologie, et de dépistage et soins dentaires.